

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

SAMEDI 11 JUILLET

DISCOURS DE M. LE MAIRE DU 6^e JEAN-PIERRE LECOQ

« Permettez-moi de vous remercier pour votre confiance qui tout à la fois me conforte et surtout m'oblige. Merci à tous les élus qui siègent dans ce Conseil, anciens comme nouveaux. Nous allons apprendre à nous connaître au cours de ces six années, pour lesquelles nous nous sommes engagés.

Je pense aussi à celles et ceux qui ont concouru à nos côtés, tant au 1^{er} tour - nous avons 13 listes au 1^{er} tour - qu'au cours du second, qui s'est déroulé, comme M. Passelecq l'a rappelé, avec trois mois de retard, et nous avons là trois listes qui se sont confrontées au suffrage des électrices et des électeurs du 6^e arrondissement.

Merci à Edith qui m'aide quotidiennement et qui a accepté que je me présente pour un nouveau mandat. Merci aux membres de ma famille dont deux représentants éminents sont dans la salle.

Permettez-moi à cet instant de remercier l'ensemble des personnels de la Mairie de Paris et de la Mairie du 6^e. Ils ont fait un travail considérable sur notre territoire, sur notre arrondissement et sur Paris au cours de ces derniers mois. Beaucoup ont été présents. Ceux qui n'ont pas été présents ne pouvaient pas l'être et ont travaillé par télétravail. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, dans des conditions bien sûr très difficiles, renforcées par la peur que faisaient surgir certains médias, certaines personnes, certains experts dont, je pense, que beaucoup d'entre vous se sont lassés au fil des semaines.

Nous reprenons maintenant progressivement un cours normal dans l'activité de la Mairie. Nos équipements rouvrent, certaines crèches n'ayant d'ailleurs jamais fermé, les écoles se sont adaptées au protocole sanitaire qui s'est lui-même adapté au cours du temps. Ce sera au mois de septembre, au tour des équipements culturels : le conservatoire municipal Jean-Philippe Rameau, puis la bibliothèque Malraux qui rouvrira également après quelques mises aux normes puisque les mesures de distanciation, comme vous l'aurez compris, évoluent dans le bon sens et nous obligent.

Mes chers collègues, pour celles et ceux qui l'auraient oublié, nous ne sommes pas, dans cet arrondissement, dans une commune de plein exercice. C'est vrai d'ailleurs à Paris, à Marseille et à Lyon puisqu'en dépit des tentatives, des volontés, des déclarations des uns et des autres, c'est toujours la loi PML du 31 décembre 1982 qui régit les pouvoirs des Mairies d'arrondissement et leurs relations avec ce que l'on appelle l'Hôtel de Ville ou la Mairie centrale. Tout procède de la Mairie de Paris : matériellement, humainement, juridiquement et contractuellement. Vous m'entendrez souvent le rappeler. Je l'avais d'ailleurs dit l'été dernier, lorsqu'une partie du plomb de Notre-Dame s'était envolé et avait touché la partie nord du 6^e arrondissement. J'ai alors rappelé à la Maire de Paris ses obligations en matière de salubrité et j'ai eu d'ailleurs des réponses excessivement rapides et fermes, ce qui nous a permis d'être en pleine forme pour pouvoir affronter la pandémie au cours des derniers mois. J'espère que nous serons maintenant dotés de masques, pour pouvoir faire face, peut-être, dans quelques années, le plus tard possible, à la Covid-20, 21 ou 22.

Nous serons vigilants comme nous l'avons toujours été pour que notre territoire soit suffisamment doté en matière de crédits et en matière de personnel, afin de faire fonctionner le mieux possible nos équipements et notamment nos crèches. Dont je salue deux responsables puisque Mme Lambert-Burens s'en est occupé avec beaucoup d'efficacité et continuera à le faire ; et Mme Céline Hervieu qui a été nommée, et je le salue, Conseillère déléguée à la petite enfance auprès de la Maire

de Paris. Nous aurons donc autour de cette table deux personnes parfaitement susceptibles de faire fonctionner dans les meilleures conditions, nous seulement les crèches parisiennes, sur lesquelles Céline Hervieu va régner, mais également les établissements de petite enfance du 6^e arrondissement.

Évidemment, nous ne serons pas dans une opposition systématique ou dans l'abstention volontaire. Quand nous le pourrons, et je le souhaite fréquemment, nous serons dans la co-construction. Car, bien évidemment, une fois que le débat démocratique a eu lieu, il est normal que dans le cadre de la gestion d'un arrondissement, je ne dis pas d'une ville, nous soyons dans la co-construction. Le débat a eu lieu. Il a été clos, Olivier Passelecq l'a très bien rappelé de la façon que vous connaissez, même si nous pouvons regretter que la participation des électeurs n'ait pas été plus importante mais nous serons dans la co-construction. Cela signifie que nous souhaitons construire parallèlement et simultanément. Cela demandera un effort de notre part et cela demandera un effort de la part des services de la Mairie de Paris car les contraintes réglementaires et de calendrier ont un peu trop réduit, au cours des dernières années, la consultation de l'échelon local, mais je suis persuadé que des progrès sont possibles dans ce domaine. Nous serons d'ailleurs attentifs à la volonté de la Maire de Paris d'une forme de déconcentration en matière de propreté et de gestion de l'espace public qu'il s'agisse de la voirie, des espaces verts ou de la tranquillité publique. Pour prendre un exemple, les Jardins de l'Observatoire qui sont à la fois un espace vert, un espace public et un lieu où, la nuit notamment, un certain nombre de personnes, jeunes ou moins jeunes se livrent à des débats de diverses natures. Cela sera un bon exemple de voir si nous pourrons progresser en matière de sécurité et de respect des règles, qu'il s'agisse du règlement des parcs et jardins ou qu'il s'agisse tout simplement du bien-être des riverains qui habitent à proximité.

Voilà mes chers collègues, contrairement à une tendance assez répandue, je souhaite que l'action précède la communication où en quelque sorte, qu'on ne se paie pas trop de mots ou de slogans, ce qui est une tendance particulièrement forte de certains exécutifs ou de certains membres du gouvernement. Nous avons toujours souhaité ici agir et bien évidemment communiquer. Si l'on agit et que l'on ne communique pas, on n'est pas audible. Et si l'on communique sans agir, on est alors peu écouté par nos concitoyens

Merci de votre présence à tous. Je suis particulièrement sensible à la confiance que vous m'avez manifestée ou à la défiance que vous n'avez pas manifesté à mon égard. C'est un signe d'encouragement pour travailler ensemble. Merci de votre présence aujourd'hui et bon courage pour les six années qui nous attendent. Six années c'est un mandat important, c'est un mandat long. C'est un mandat d'élu local. Un Président de la République, un Député est élu pour cinq ans. Un Sénateur, un Maire ou un Conseiller régional est élu pour six ans. Est-ce que ça changera un jour ? L'avenir nous le dira, mais en tout cas je vous souhaite à toutes et à tous bon courage et je vous dis, maintenant, travaillons ensemble pour l'intérêt du 6^e arrondissement, travaillons pour l'intérêt de Paris. Nous y apporterons notre pierre car Paris, mes chers collègues, c'est une ville qui nous oblige. C'est une ville magnifique qui, si on la compare aux grandes métropoles mondiales n'est pas très peuplée, n'est pas très étendue mais c'est la capitale de la France. C'est un honneur que d'être élu à Paris. C'est un honneur que d'être élu dans le 6^e arrondissement. Apportons, comme l'ont fait un certain nombre d'entre nous, notre pierre à Paris. Nous participerons à cette ville comme d'autres l'ont fait avant, et je crois que dans le contexte actuel, dans la société actuelle qui est fracturée, où les initiatives individuelles ont tendance à oublier l'intérêt collectif, je crois que c'est une très belle tâche. Pour tout ce que vous allez faire, tout ce que vous avez déjà fait, je voulais vous remercier du fond du cœur. Merci à tous. »